

ATTESTATION DU MEMBRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 62.2 DU CODE DES PROFESSIONS

Je _____ (Nom) _____ (Numéro de membre)
confirme que je n'ai pas reçu la signification d'une action en dommages ou de toute réclamation
fondée sur des allégués de faute ou de négligence professionnelle.

Signature du membre

Date

Je _____ (Nom) _____ (Numéro de membre)
confirme que j'ai reçu la signification d'une action en dommages ou de toute réclamation fondée sur
des allégués de faute ou de négligence professionnelle et que j'ai transmis au vice-président,
Protection du public et administration de l'Ordre des CGA, une copie de la requête introductive
d'instance.

Signature du membre

Date